

M. Claude DANTAGNAN  
Président de l'Association  
des copropriétaires de la  
Résidence LES CARMES.

Regle' le  
13/7/2019  
[Signature]

Tarbes, le 03 Juillet 2019.

A Mmes et MM. les Copropriétaires.

Rhode

Objet: Provisions sur charges Année 2019  
Appel du 3ème versement.

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien remettre avant le 20 Juillet 2019,  
à Monsieur BERDAL ou à moi-même, un chèque libellé à l'ordre de  
l'Association des Copropriétaires de la Résidence des Carmes,

d'un montant de :

Charges	..... 240 .....	.....Euro
Provision pour travaux	..... 68,73 .....	.....Euro
<b>TOTAL</b>	<hr/>	..... 288,73 .....
		.....Euro

Avec mes remerciements,

Le Président,

M. Claude DANTAGNAN.